

## ACTION DE FORMATION CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Madame, Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs les élus, membres du conseil municipal,

En tant qu'élus d'une commune propriétaire de forêts, aménageur du territoire et maître d'ouvrage de la construction publique, vous jouez un rôle central dans le développement et l'orientation de la filière locale. Votre mission dépasse la simple commercialisation des bois et implique des décisions stratégiques pour dynamiser l'économie locale, et soutenir l'emploi sur vos territoires.

Afin de vous permettre de comprendre les modes de valorisation locale de vos ressources forestières et d'explorer les diverses utilisations du bois sur le territoire, nous avons le plaisir de vous convier à la formation suivante :

LE BOIS, UNE RESSOURCE AU CŒUR DU TERRITOIRE

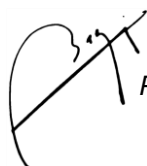
### **BOIS LOCAL**

**20 septembre 2024 – 8h45 à 17h00**

**À Ervy-le-Châtel**

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, à nos sincères salutations.

La Présidente de l'Association des  
Communes Forestières de l'Aube  
**Vanina PAOLI-GAGIN**



P.O. le Vice-  
Président

La directrice d'Agence ONF Aube-Marne  
**Clotilde BAYLE**



Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de la Région Grand Est, de l'Institut de Formation Forestière Communale de la Fédération Nationale des Communes forestières ainsi que sur les fonds de l'Union régionale des communes forestières et des associations départementales du Grand Est.

Union régionale des communes forestières du Grand Est, 80 Boulevard du Maréchal FOCH, 54520 LAXOU organisme de formation enregistré auprès du préfet de région sous le n° 44540418054

## INSCRIPTIONS

### **Vous pouvez dès à présent vous inscrire à cette réunion d'information**

- Par mail : [rebecca.dijoux@communesforestieres.org](mailto:rebecca.dijoux@communesforestieres.org)
- Par téléphone : **07 64 03 54 35**
- En retournant le bulletin d'inscription au dos de cette feuille à l'adresse ci-dessous :

### **Communes forestières**

Maison Régionale de la Forêt et du Bois  
Complexe agricole du Mont Bernard – route de Suippes  
51000 Châlons-en-Champagne

Merci de vous inscrire au plus tard **7 jours avant la journée** (les inscriptions ultérieures seront gérées au cas par cas)  
Attention, nous nous réservons le droit en cas de forte affluence de prioriser les places pour nos adhérents.

Nous vous rappelons que nos formations sont **réservées aux élus et aux personnels des collectivités**.  
Merci de votre compréhension.

# BOIS LOCAL

20 septembre 2024 – 8h45 à 17h00 – A ERVY-LE-CHATEL

Par leur statut de propriétaire forestier, d'aménageur du territoire et de maître d'ouvrage de la construction publique, les élus ont un rôle central dans le développement et l'orientation de la filière locale. Ils disposent des moyens de dynamiser la filière forêt-bois locale en la mobilisant dans leur projet. Pour concrétiser cet engagement envers le bois local, les contrats d'approvisionnement jouent un rôle crucial. Ils permettent de garantir un approvisionnement stable et fiable en établissant des engagements clairs entre fournisseurs et collectivités.

**8h45 - 9h00** Accueil des participants  
**9h00 - 9h15** Introduction de la session  
**9h15 - 9h45** Le bois local, définition et enjeux  
**9h45 - 11h00** Mode de vente à l'échelle locale : contrat d'approvisionnement, affouage  
**11h00 - 12h00** Les utilisations du bois sur le territoire : Bois construction et bois énergie  
**12h00 - 14h00** Repas traiteur  
**14h00 - 17h00** Sortie terrain : bois façonné, contrat d'approvisionnement, conséquence des orages de l'été 2024

## INTERVENANTS



**Tarif de la formation :** Cette formation entièrement financée est gratuite.

**Evaluation de la formation :** Une fiche d'évaluation sera remise à chaque participant et devra être rendue au formateur à la fin de la formation.

**Moyens pédagogiques :** diaporama et animation suscitant les questions et les débats, échanges.

**Formation accessible aux personnes en situation de handicap :** contactez-nous pour toute information complémentaire.

**Règlement intérieur :** sur demande.

**Prérequis :** Aucun prérequis demandé pour participer à cette formation.

Cette formation s'adresse aux élus et salariés des collectivités.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- les élus participants seront capables d'identifier les modes de vente les plus adaptés pour valoriser localement les ressources forestières et de déterminer au moins une application concrète du bois local.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### BOIS LOCAL

Le 20 septembre 2024 – 8h45 à 17h00 – à Ervy-le-Châtel

**COMMUNE:**..... **CODE POSTAL**.....

**REPRÉSENTÉE PAR :** .....

Cachet de la commune et signature du  
Maire

**FONCTIONS :** .....

*Afin de pouvoir vous communiquer l'adresse exacte du lieu de formation et les dernières informations, merci de nous indiquer ci-dessous une adresse mail (ou à défaut un numéro de téléphone)*

**CONTACT :** .....

**PARTICIPATION AU REPAS :**  NON  OUI

**Pour le repas : Règlement d'un montant de 25€**

par chèque à l'ordre de l'Association des Communes forestières de l'Aube, à fournir avec cette inscription ou le jour de la formation

par mandat administratif-> **Merci d'indiquer votre numéro de SIRET :**

**TOUT REPAS ANNULÉ DANS LES 48H AVANT LA FORMATION EST DÛ.**